



### DIAGNOSTIC

- OBJECTIFS :** Affiner les enjeux de biodiversité dans les secteurs de développement confirmés. Permettre l'application de la séquence ERC en respectant le tryptique et la priorité à l'Évitement.
- LIVRABLES :** Porté à connaissance pédagogique : cartographies des espèces (points GPS) sur les secteurs de développement confirmés.

### METHODE

Porteur de  
PLU-i

> Etape 3 : Sur les secteurs de développement confirmés

Pour chaque secteur de développement :

- Reprise des conclusions du pré-diagnostic (localisation des secteurs à inventorier, pression et période d'inventaires) ;
- Inventaire « bon printemps » (plusieurs passages de terrain sur les mois les plus adaptés) sur l'ensemble des groupes taxonomiques identifiés dans le pré-diagnostic. Prise en compte de la nature ordinaire et remarquable ;
- Hiérarchisation (ex : nul/ faible/ modéré/ fort/ très fort) des enjeux (espèces et fonctionnalités) par groupe taxonomique ;
- Synthèse hiérarchisée des enjeux naturalistes (cf. fiche « Enjeux »).

### OUTILS/ SUPPORTS A EXPLOITER :

L'outil ABC, notamment sur les secteurs à forte pression d'urbanisation

Données issues des études d'impact

Secteurs concernés par des OAP comme secteurs privilégiés à inventorier

Emplacements réservés et zones ciblées pour les EnR

### COMPÉTENCES À MOBILISER :

Experts locaux

(associations locales et environnementales)

Naturalistes tous groupes taxonomiques

Chargé de mission biodiversité en interne à la collectivité pour assurer le rôle d'AMO

### PÉRIMÈTRE CIBLE

> SCoT : Sur les zones de développement confirmées et sur les corridors écologiques.

> PLU(-i) : Sur les zones AU dont STECAL/ Sur les zones pouvant subir des modifications d'habitats (ex : passage « N » en « A ») / Sur les zones dégradées, les zones à potentialité de reconquête, les zones de pression passées ou futures.

### NIVEAU DE PRÉCISION

Tous groupes taxonomiques.

Au point GPS pour les espèces.

Exemples chiffrés :

### POINT DE VIGILANCE

Quid de l'obsolescence des données lors de la mise en œuvre des projets d'aménagement ?

Quid des protocoles d'inventaires ?

Garantir des jours de terrain sur zones AU.

Versement des données acquises au SINP

### LEVIERS

S'appuyer sur la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité communale.

Privilégier les inventaires sur les secteurs de pression urbaine.

